

BUDGET ANNEXE
« GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET
PREVENTION DES INONDATIONS »

RAPPORT DE PRESENTATION DE LA
DECISION MODIFICATIVE N°1

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale de la décision modificative n°1 du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	4
2.1 Les indicateurs de gestion du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	4
2.2 La dette du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	5
3. La programmation pluriannuelle du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	6
4. La section d'exploitation du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	7
4.1 Les recettes de fonctionnement de la décision modificative n°1	7
4.2 Les dépenses de fonctionnement de la décision modificative n°1	8
5. La section d'investissement du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »	9
5.1 Les dépenses d'investissement de la décision modificative n°1	9
5.2 Les recettes d'investissement de la décision modificative n°1	10

1. PRESENTATION GENERALE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

La décision modificative a pour vocation de prendre en compte, de réajuster, en cours d'exercice, les prévisions et / ou les affectations budgétaires, et permet ainsi d'intégrer des besoins qui n'avaient pas été identifiés lors des étapes budgétaires précédentes.

La décision modificative du budget principal est votée en Conseil de la Métropole.

La décision modificative se caractérise principalement par des ajustements de crédits nécessaires depuis le vote du budget supplémentaire le 26 juin 2025, pour actualiser les prévisions financières avant la fin de l'exercice.

Elle conduit à une variation des volumes de crédits de :

- ✓ +9,53 K€ en section de fonctionnement.
- ✓ La somme des variations est égale à zéro en section d'investissement.

En K€	BP + BS 2025	Proposition DM 2025	Total après DM 2025
Section de fonctionnement	31 730,76	9,53	30 409,72
Section d'investissement	24 049,06	0,00	24 049,06

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

2.1 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Afin de mieux appréhender la trajectoire du budget annexe suite à la décision modificative n°1, les indicateurs de gestion ont été recalculés.

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement

En K€	Budget voté 2024	Budget voté 2025		Evolution 2024 / 2025	
		avant DM	après DM	en K€	en %
<i>Recettes de gestion courante</i>	21 559,73	22 671,09	22 680,62	9,53	0%
<i>Dépenses de gestion courante</i>	16 487,21	21 034,42	20 806,27	-228,15	-1%
Epargne de gestion courante (EBG)	5 072,52	1 636,67	1 874,35	237,68	15%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	23,5%	7,2%	8,3%		
<i>Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 + 76) hors nature 775</i>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<i>Dépenses exceptionnelles larges (67 + 68 + 66112)</i>	60,61	31,64	37,89	6,25	20%
Résultat exceptionnel large	-60,61	-31,64	-37,89	-6,25	20%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	5 011,90	1 605,03	1 836,46	231,43	14%
Taux d'épargne de gestion	23%	7%	8%		
<i>Recettes réelles</i>	21 559,73	22 671,09	22 680,62	9,53	0%
<i>Dépenses réelles</i>	16 974,65	21 066,06	20 844,16	-221,90	-1%
Epargne brute (EBE)	4 585,08	1 605,03	1 836,46	231,43	14%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	21,3%	7,1%	8,1%		
Annuité en capital de la dette (16 sauf le 16449 et 165)	2 168,36	0,00	0,00	0,00	
Epargne nette (ENE)	2 416,71	1 605,03	1 836,46	231,43	14%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	11,2%	7,1%	8,1%		
Encours de dette (au 31/12)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Capacité dynamique de désendettement	0,0	0,0	0,0		

La décision modificative n°1 2025 apporte des ajustements peu significatifs, avec des dépenses en légère diminution et des recettes stables. Il est constaté un effet positif sur les épargnes.

Les recettes de gestion courante restent quasi stables **(+9,53 K€)** et les recettes exceptionnelles demeurent nulles, tant avant qu'après DM.

L'épargne brute passe de **1 605,03 K€** à **1 836,46 K€**. Cette évolution découle directement de la réduction des dépenses. Le taux d'épargne brute s'améliore de **7,1%** à **8,1%**.

Cette décision modificative améliore les équilibres financiers par une maîtrise renforcée des dépenses. Cette évolution bien que modérée, renforce la soutenabilité de ce budget annexe et donne des marges de manœuvre accrues pour de futures opérations d'investissement ou de gestion.

2.2 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Le tableau ci-dessous retrace les principaux indicateurs relatifs à l'évolution de la dette du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations »

	Stock de dette au 31/12/2024 (a)	Remboursement du capital de la dette en 2025 (b)	Emprunt prévisionnel budget 2025 avant DM	Emprunt prévisionnel budget 2025 après DM (c)	Variation DM de l'emprunt prévisionnel	Stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 (a)-(b)+(c)
Volume	0	0	1 615 K€	1 384 K€	-231 K€	1 384 K€

Le budget annexe « GEMAPI » est entièrement désendetté.

L'emprunt d'équilibre prévisionnel d'un montant de **1 615K€** est révisé à la baisse après le vote de la décision modificative n°1 ramenant le stock de dette prévisionnel au 31/12/2025 à **1 384 K€**.

3. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme	Montant réalisé au 31/12/2024	Montant annuel des crédits de paiements voté 2025 avant DM	Variation des crédits de paiements DM 2025	Montant annuel des crédits de paiements total après DM 2025	Taux d'avancement prévisionnel au 31/12/2025
Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS - GESTION MDTURE 2020-26	117 771 K€	11 723 K€	9 666 K€	0	9 666 K€	18%
	GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS - PROJET MDTURE 2020-26	42 479 K€	4 619 K€	2 275 K€	0	2 275 K€	16%
	SOUS-TOTAL	160 250 K€	16 342 K€	11 941 K€	0	11 941 K€	18%
Logistique	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	120 K€	30 K€	2 K€	0	2 K€	27%
Numérique	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	535 K€	15 K€	469 K€	0	469 K€	90%
Parc Automobile	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	186 K€	60 K€	105 K€	0	105 K€	89%
	SOUS-TOTAL	841 K€	105 K€	576 K€	0	576 K€	81%
	TOTAL GENERAL	161 091 K€	16 447 K€	12 518 K€	0	12 518 K€	18%

La présente décision modificative n°1 ne prévoit aucun besoin de financement complémentaire.

4. LA SECTION D'EXPLOITATION DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

4.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Recettes réelles	21 559,73	22 671,09	9,53	22 680,62	0,04%
Recettes de gestion courante	21 559,73	22 671,09	9,53	22 680,62	0,04%
013 - Atténuations de charges	5,92	5,89	6,71	12,60	
73 - Impôts et taxes	21 021,45	21 021,45		21 021,45	
74 - Dotations et participations	532,36	1 643,75		1 643,75	
75 - Autres produits de gestion courante		0,00	2,82	2,82	
Autres recettes de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes d'ordre	117,30	113,42	0,00	113,42	0,00%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	117,30	113,42		113,42	
Total recettes de fonctionnement	21 677,03	22 784,51	9,53	22 794,04	0,04%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	9 369,58	8 946,25		8 946,25	
Total recettes de fonctionnement cumulées	31 046,61	31 730,76	9,53	31 740,30	0,03%

La décision modificative n°1 réajuste légèrement à la hausse les recettes de fonctionnement de **9,53 K€**, soit **+0,03%** du total voté 2025.

Les atténuations de charges (chapitre 013) sont en hausse, passant de **5,89 K€ à 12,60 K€** et concerne un **ajustement** des régularisations relatives aux tickets restaurants.

De plus, une recette supplémentaire de **2,82 K€** est inscrite au chapitre 75 et correspond au remisage à domicile des véhicules de services. Il s'agit de régularisations sur précomptes pour la participation au remisage de véhicules versées par les agents.

4.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Dépenses réelles	16 974,65	21 066,06	-221,90	20 844,16	-1,05%
Dépenses de gestion courante	16 487,21	21 034,42	-228,15	20 806,27	-1,08%
011 - Charges à caractère général	6 495,28	9 804,39	-291,13	9 513,26	-2,97%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 269,67	1 676,36	12,40	1 688,76	0,74%
014 - Atténuations de produits	700,00	750,00	40,46	790,46	5,39%
65 - Autres charges de gestion courante	8 022,26	8 803,68	10,12	8 813,79	0,11%
Autres dépenses de fonctionnement	487,44	31,64	6,25	37,89	19,76%
66 - Charges financières	426,88				
67 - Charges exceptionnelles	0,00	23,43	6,25	29,68	26,68%
68 - Dotations aux provisions, dépréciations	60,56	8,21		8,21	
Dépenses d'ordre	1 372,53	1 980,70	952,00	2 932,70	
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 372,53	1 980,70	952,00	2 932,70	48,06%
Total dépenses de fonctionnement hors virement	18 347,18	23 046,75	730,10	23 776,86	3,17%
023 - Virement à la section d'investissement	12 699,51	8 684,01	-720,57	7 963,44	-8,30%
Total dépenses de fonctionnement	31 046,69	31 730,76	9,53	31 740,30	0,03%

Diminution de **-1,08%** des dépenses de gestion courantes avec **-291,13 K€** au **chapitre 011** principalement liées au décalage de la programmation en matière d'études notamment topographique et de modélisation du ruissellement.

Il est à noter des ajustements mineurs, sur le chapitre 012 avec une modification des charges de structures et sur le chapitre 014 avec une somme supplémentaire pour les dégrèvements de taxe GEMAPI qui font suite à des dégrèvements de taxe d'habitation sur les résidences secondaires reçus par les administrés.

Au chapitre 65, **10,12 K€** sont positionnés en prévision de l'annulation des rattachements en recettes.

Enfin, il est comptabilisé l'enregistrement d'écritures d'ordres liées à des mouvements de patrimoine (amortissement des biens) de **+952 K€** que l'on retrouve en recettes d'investissement au chapitre 040.

5. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS »

5.1 LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Dépenses réelles	16 943,96	12 517,51	0,00	12 517,51	0,0%
Dépenses d'équipement	14 775,60	12 517,51	0,00	12 517,51	
Total des opérations d'équipement	14 775,60	12 517,51		12 517,51	
Dépenses financières	2 168,36	0,00	0,00	0,00	
16 - Emprunts et dettes assimilées	2 168,36				
Dépenses d'ordre	3 444,45	3 413,42	0,00	3 413,42	0,0%
040 - Opérations de transfert entre sections	117,30	113,42	0,00	113,42	
041 - Opérations patrimoniales	3 327,15	3 300,00	0,00	3 300,00	
Total dépenses d'investissement	20 388,41	15 930,94	0,00	15 930,94	0,0%
Résultat reporté ou anticipé "n-1"	8 422,12	8 118,12	0,00	8 118,12	
Total dépenses d'investissement cumulées	28 810,53	24 049,06	0,00	24 049,06	0,0%

La présente décision modificative ne comporte aucune variation en dépenses d'investissement.

5.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1

En K€	Budget voté 2024	Budget voté 2025 avant DM	DM	Budget voté 2025 après DM	Evolution DM / Total voté 2025 en %
Recettes réelles	11 411,34	10 084,35	-231,43	9 852,92	-2,3%
Recettes d'équipement	2 989,22	1 665,17	-231,43	1 433,74	
13 - Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)		50,12		50,12	
16 - Emprunts et dettes assimilées (Hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	2 989,22	1 615,05	-231,43	1 383,62	-14,3%
Recettes financières	8 422,12	8 419,18	0,00	8 419,18	0,0%
10 - Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)		301,06		301,06	
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	8 422,12	8 118,12		8 118,12	
Recettes d'ordre	4 699,68	5 280,70	952,00	6 232,70	18,0%
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	1 372,53	1 980,70	952,00	2 932,70	48,1%
041 - Opérations patrimoniales	3 327,15	3 300,00		3 300,00	
Total recettes d'investissement hors virement	16 111,02	15 365,05	720,57	16 085,62	0,00
021 - Virement de la section de fonctionnement	12 699,51	8 684,01	-720,57	7 963,44	-8,3%
Total recettes d'investissement	28 810,53	24 049,06	0,00	24 049,06	0,0%

Les recettes réelles sont globalement en baisse de **-2,3%**.

Les amortissements (chapitre 040) sont comptabilisés au prorata des travaux patrimoniaux en cours à hauteur de **+952 K€**.

Le virement depuis la section d'exploitation est en diminution de **-720,57 K€**

Et l'ajustement de l'emprunt d'équilibre est à la baisse à hauteur de **-231,43 K€** pour atterrir à montant de **1 383,62 K€**.

L'évolution du total des recettes d'investissement votées en décision modificative est à zéro.